

Intervention du SAINT-SIEGE à la Commission Sciences exactes et naturelles

(6 et 7 novembre)

Lors de cette session, le Saint-Siège souhaite exprimer tout particulièrement une appréciation et un encouragement pour les travaux de l'UNESCO ayant trait aux océans. Ce « patrimoine commun l'humanité » doit être administré de façon harmonieuse, respectueuse et soutenable. Adoptons une vision « intégrale » : la question migratoire et celle de la traite de personnes ; la vie et le bien-être des communautés et des familles qui dépendent des océans ou qui vivent le long des côtes, notamment les côtes menacées par une hausse du niveau de la mer ; la coopération policière visant à empêcher les trafics clandestins et les activités criminelles polluantes ; la gestion du stock de ressources halieutiques et des autres ressources qui proviennent des océans ; la dégradation des océans et la perte de biodiversité ; la formulation d'un tourisme responsable et d'un transport moins polluant ; la recherche scientifique et ses nombreux fruits ; l'accès à la mer pour les pays les plus pauvres. Les mers et les océans sont aussi une importante source d'inspiration dans le domaine artistique et littéraire. Il donc est opportun que la Décennie internationale de l'océanologie contribue à une meilleure compréhension et gouvernance, en subsidiarité, des océans. Le Saint-Siège, dont un Dicastère a organisé une conférence internationale précisément sur les océans (à Rome, en juillet) suivra avec intérêt le déroulement de la Décennie.

Le Saint-Siège, par ailleurs, reprend l'invitation à « mobiliser toute la gamme des sciences pour faire progresser le développement durable et relever les défis globaux complexes et interconnectés de manière transdisciplinaire » (Objectif stratégique 4 – Grand Programme II). L'interdisciplinarité et l'interconnexion doivent permettre aux Etats de travailler à une amélioration réelle de la vie des personnes, et ce dans une prospective de développement humain intégral, sans se limiter à des indicateurs qui ne représenteraient que des paliers économiques ou techniques. Elles doivent également contribuer à l'affinement et à la généralisation des mécanismes qui disciplinent l'exploitation des ressources naturelles, afin que les études de faisabilité et les démarches préalables en vue d'un projet d'exploitation ou d'une nouvelle loi tiennent dûment en considération toutes les répercussions possibles concernant la population, son environnement, sa santé, sa culture, son organisation sociale et économique.

Enfin, il faut garder à l'esprit que les valeurs authentiques religieuses offrent une saine motivation pour le changement, pour la persévérance, pour prendre mieux soin de la Terre, notre « maison commune », ainsi que de nos frères et de nos sœurs. Les institutions scientifiques et éducatives pourront donc collaborer fructueusement avec les entités et les représentants de l'Eglise Catholique dans tous les pays où celle-ci exerce son activité, mais aussi avec d'autres religions partout où cela est pertinent. N'oublions pas qu'une large majorité de l'humanité professe une foi, et que les cosmologies présentent habituellement la nature comme un don qui nous est transmis, un don que nous devons traiter avec respect et gratitude avant de le laisser à notre tour en héritage à nos enfants.

Merci.